



Vœux à la population
Les réactions

page 5



Associations
Le prix relancé

page 10



Tennis
Service gagnant

page 12

février 2010 ● N° 154

Le Pennois

www.pennes-mirabeau.org



Intempéries
L'eau enfin maîtrisée ?

Médecins de garde



Ambulances

Arc en ciel ambulance **04 42 02 82 78**
 Ambulances Horizon **04 91 51 67 36**

06 et 07 février
 Dr Amiel **04 42 02 86 66**
13 et 14 février
 Dr Amadei **04 91 46 38 30**

Les 20 et 21 février
 Dr Marocco **04 91 51 06 49**
Les 27 et 28 février
 Dr Plantin **04 91 51 69 40**

Les 06 et 07 mars
 Dr Bressieux **04 42 02 60 42**
Les 13 et 14 mars
 Dr Pasqualetto **04 42 02 77 78**

Urgences

Police municipale : 04 42 10 60 13
Police nationale : 04 91 65 03 31
Pompiers : 04 42 02 70 18

Permanences mairie

PERMANENCE DU MAIRE
 Sur rendez-vous pour la 1^{ère} permanence du mois et sans rendez-vous pour la seconde à l'Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau et à la mairie annexe de la Gavotte
Hôtel de ville.....**04 42 02 24 24**

ORDRE DES AVOCATS
 Consultations gratuites pour les moins de 18 ans le mercredi de 14h30 à 16h30
Palais de justice
Place Verdun
Aix-en-Provence**04 42 21 72 30**

MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE
 M. Vincensini reçoit, à Aix-en-Provence sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés
mairie : **7 rue Pierre et Marie Curie**
**04 42 91 93 95**
MJD (lundi et mardi matin) :
bât i2, 2 rue Raoul Follereau
**04 42 20 90 32**

OFFICE NOTARIAL
 Permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois de 10h30 à 12h00 à l'office notarial des Pennes-Mirabeau (51 av. Plan de Campagne)
**04 42 46 99 99**

CONCILIATEUR DE JUSTICE
 M. Maury reçoit à la mairie annexe de la Gavotte le 1^{er} et le dernier mercredi du mois de 14h15 à 18h00 sur rendez-vous
**04 42 02 24 24**

CONSULTATION JURIDIQUE
 Permanence assurée le mercredi 17 février à la mairie annexe de la Gavotte, de 8h30 à 12h00. Sur rendez-vous
**04 42 02 24 24**

Actions sociales

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Chef-lieu.....**04 42 10 11 43**

Gavotte.....**04 91 09 77 04**
 Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux : demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé...

DON DU SANG
 Collecte de sang le samedi 20 février, salle de danse, place Léon Depeyres, village des Pennes, de 8h à 12h30

CRAM
 Agences de retraite de Marseille et des autres communes des Bouches-du-Rhône : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00.....**0821 10 13 20**
 pour les particuliers
**0821 10 13 13**
 pour les professionnels

PERMANENCE APA
 Permanence du Conseil général concernant l'allocation personnalisée d'autonomie tous les 1^{ers} lundis de chaque mois au CCAS Gavotte de 14h30 à 17h30.

AIDE AUX VICTIMES
 Les permanences de l'APERS continuent de se dérouler les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi après-midi de chaque mois
Police nationale de La Gavotte
**04 42 52 29 00**

SERVICE D'AIDE A LA PERSONNE
 Le Rayon de soleil
 **06 69 61 25 25**

Emploi / logement

ASSÉDIC
 Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis à l'antenne Assédic de Marignane
Le Gabian du Moulin, av. René Dubois BP 77 13721 Marignane cedex
**3949**
 (selon le service, appel gratuit ou de 0,11€ TTC maximum, hors éventuel surcoût de votre opérateur) <http://www.pole-emploi.fr>
 Accueil sur rendez-vous du lundi au jeudi de 8h30 à 15h00 et le vendredi de 8h30 à 12h30.

MISSION LOCALE / BUREAU DE L'EMPLOI
Centre Marcel Cerdan.....**04 91 65 82 20**
 Informations sur la recherche d'emploi, la

formation, le logement ou les questions de santé : accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

PIJ (Point Information Jeunesse)
Centre Marcel Cerdan
Tel :.....**04 91 65 82 27**
Fax :.....**04 91 65 82 26**

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Le Centre social assure une permanence de la CAF tous les jeudis matin de 9h à 11h30. Réception des usagers sans rendez-vous par un agent administratif et sur rendez-vous par une assistante sociale (le lundi, mardi et jeudi matin et le mercredi après-midi en contactant le 04 91 05 54 97)

Centre Social
93 avenue François Mitterrand
La Gavotte.....**04 91 51 08 60**

ADIL
 L'Agence départementale pour l'information sur le logement des Bouches-du-Rhône assure une permanence tous les 1^{ers} mardis de chaque mois de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Antenne de Vitrolles : bâtiment la Ginestière (quartier des Plantiers)
ADIL des Bouches-du-Rhône
**04 96 11 12 00**

RÉNOVATION FAÇADES
 Une permanence du Pact Arim est assurée le 2^{ème} mercredi du mois au service Urbanisme (rue Jean Aicard) et le 4^{ème} vendredi du mois à la mairie annexe des Pennes (15 avenue Victor Hugo) de 9h à 12h
**04 91 09 52 00**

Enquête INSEE

Emploi en continu, 1^{er} trimestre 2010
 Cette enquête, destinée à évaluer les évolutions du travail, aura lieu du 4 janvier au 23 avril 2010 sur la commune. Les ménages concernés recevront un courrier les informant du passage des agents munis d'une pièce d'identité.
 **www.insee.fr**

ENQUÊTE

Les jeunes ont la parole

Durant ce mois de février va être lancé, sur la commune, un sondage destiné aux 13/18 ans. Objectif de cette enquête grandeur nature : mieux connaître les attentes de cette frange de la population pennoise.



Décider pour les jeunes est, souvent, inefficace. Décider avec eux est forcément une meilleure façon de procéder. C'est dans cet esprit qu'est née la très bonne idée de lancer un grand sondage à destination des Pennois, âgés de 13 à 18 ans. D'autant que comme l'indique Aline Aureille, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, «au fil des années, on a quelque peu «perdu» les jeunes, notamment ceux de plus de 15 ans qui ne fréquentent plus l'Accueil de loisirs des Charmes ainsi que l'Espace jeunes de La Gavotte».

Reste que pour réussir au mieux cette enquête, il fallait créer un questionnaire pertinent. C'est pourquoi, le service Jeunesse de la ville a entrepris une réflexion collégiale avec les acteurs municipaux qui s'occupent des jeunes, la Culture et l'ADDAP (Association départementale pour le développement des actions de prévention).

De plus, il s'est appuyé sur son réseau pour voir si d'autres villes avaient déjà réalisé ce type d'enquête. «Forts de ces informations, nous avons pu entreprendre la création du questionnaire en partenariat avec le service Communication et le Point information jeunesse (PIJ)», explique Bernadette Nonancourt, responsable du service Jeunesse.

Le maximum de réponses

Ce questionnaire est scindé en trois grands chapitres. Le premier concerne l'identité du sondé (sexe, âge, scolarité...). Le second est consacré aux loisirs (activités sportives et / ou culturelles, activités à domicile et pendant les vacances). Enfin, le dernier est dédié aux souhaits que peut exprimer librement le sondé.

Pour que cette enquête prenne tout son sens, il convient qu'un maximum de jeunes y répondent. On compte donc sur l'implication des animateurs qui sont au plus près des jeunes. Bernadette Nonancourt confirme : «Cette proximité est un atout dans les collèges où nous avons des intervenants pour encadrer diverses animations. Ils pourront ainsi récupérer les questionnaires sur place». Côté lycéens, il est envisagé un rapprochement avec le réseau des transports scolaires de façon à effectuer une distribution à la montée dans le bus et de les reprendre à la descente.

Une fois l'ensemble des questionnaires récupérés, ceux-ci seront dépouillés et certainement décortiqués, car comme l'indique Aline Aureille, «si, comme nous l'espérons, nous avons beaucoup de réponses, ce sondage sera un outil extrêmement utile pour nos décisions futures concernant la jeunesse».



Edito

Assurer la sécurité des Pennois

Ce mois-ci, «Le Pennois» consacre son dossier aux problèmes de l'eau pluviale et aux solutions que la Ville va mettre en œuvre sur ce sujet. Il est vrai qu'il existe un risque inondation aux Pennes-Mirabeau et nous travaillons depuis un long moment à en identifier les causes et à trouver des remèdes. Désormais, le temps des études est passé et nous passons aux premières mises en œuvre. Un important programme pluriannuel de réalisation de bassins de rétention va donc débuter en 2010. Il nous conduira à des travaux dans les zones de Bellepeire et des Cardelines. Vous pourrez trouver des explications détaillées dans notre dossier du mois.

Nous aurions aimé commencer ces travaux par La Gavotte mais, malheureusement, Marseille, qui en raison des pentes nous envoie des eaux dans ce quartier, ne coopère pas aussi facilement que nous le souhaiterions. Sachant également que la présence du Canal couvert de Marseille dans le quartier brouille un peu plus la donne. Nous n'abandonnons pas le sujet. Nous allons faire des travaux qui ne dépendent que de nous pour protéger La Gavotte mais pas autant que nous l'aurions voulu pour être totalement efficaces. Ces travaux, évidemment, ne sont que peu visibles et coûtent cher : au total au moins 6 millions d'euros. Je sais que pour un maire, il est plus gratifiant de construire un stade ou un gymnase mais je ne veux pas laisser de côté des ouvrages qui sont indispensables à la sécurité des Pennois.

Je ne peux m'empêcher de glisser un mot concernant la catastrophe en Haïti qui nous choque profondément, et qui nous impose un devoir de solidarité. En tant que «Ville amie des enfants», nous avons immédiatement relayé l'action de l'UNICEF en récoltant des dons lors de notre cérémonie des vœux.

Michel AMIEL
Maire des Pennes-Mirabeau



Quatre générations réunies pour des noces de diamant

Lucien et Pauline Guignault sont installés sur la commune depuis 1949, date de leur mariage. Depuis ils ne se sont jamais quittés. Même si Lucien continue de faire le tour du monde et communique avec les quatre coins de la terre à travers sa passion, la radio, sous l'indicatif F6EXA, il est toujours resté auprès de son bijou à lui, Pauline. C'est avec beaucoup d'émotion que leur famille s'est réunie pour célébrer leur 60 ans de mariage. Des noces de diamant, la plus célèbre des pierres précieuses, le plus solide des matériaux naturels, pour un amour inébranlable.

SITE INTERNET "ENTRE PENNOIS"

Un carrefour d'échanges et de partages

Créé par la ville, consciente de l'importance du lien social et de la solidarité entre habitants, le site Internet «Entre Pennois» compte aujourd'hui plus de 300 utilisateurs. Tous semblent avoir un point commun : le plaisir. Plaisir d'échanger, d'aider, de rencontrer, de découvrir. Maxime, 53 ans, confirme : «J'ai trouvé l'idée de m'inscrire

reprises, j'ai pu donner des coups de main à des utilisateurs sur le fonctionnement de certains logiciels, j'ai transmis mon savoir et je le ferai à nouveau». On trouve donc toutes sortes d'échanges. C'est bien connu, à plusieurs on se motive ! Du jardinage à la cuisine, du sport à la musique, du gardiennage au covoiturage, des baby-sitters qui cherchent aux mamans qui trouvent, vous l'avez compris, «Entre Pennois» vous appartient ! Et c'est vous, habitants du village des Pennes, de la Gavotte, du Plan des Pennes et de tous les



intéressante. Avec ce genre de site simple d'utilisation, on sait où l'on va, les rencontres sont plus faciles. Et on voit que beaucoup de gens cherchent à aider, c'est plutôt positif». C'est le cas de Laurent, 34 ans, qui travaille dans l'informatique : «A plusieurs

autres quartiers, qui le faites vivre. Pour que «Entre Pennois» prenne son importance dans la vie de chacun, tout le monde doit y participer. C'est facile et gratuit, il suffit d'aller sur le site www.pennes-mirabeau.org, et de cliquer sur «Entre Pennois».

CHIENS DANGEREUX

Vos papiers, s.v.p. !

La multiplication d'accidents graves causés par certaines races de chiens a conduit le ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales à renforcer les mesures de prévention et de protection des personnes. Depuis le 1^{er} janvier, il ne suffit plus aux propriétaires de chiens dangereux de les déclarer. Ils doivent passer un permis de détention qui leur est délivré par les maires.

Bien sûr, ceux-ci ne se transforment pas en inspecteurs qui décideraient d'attribuer ou non un permis après avoir vu un maître et son chien. Leur rôle est de vérifier que les propriétaires détiennent les documents nécessaires à la délivrance du permis. Et la liste est longue : justificatifs d'identification de l'animal, de vaccination, d'assurance responsabilité civile, de stérilisation (pour les chiens classés en 1^{ère} catégorie), une attestation d'aptitude et d'évaluation comportementale.

Les maîtres formés, les chiens évalués

Les maîtres formés, les chiens évalués

Il n'est donc pas simple d'obtenir son permis. De maîtres, les propriétaires de chiens dangereux deviennent élèves le temps d'une journée avec un formateur agréé ce qui coûte entre 80€ et 100€, pour obtenir cette attestation d'aptitude. C'est étonnant, mais les chiens dits dangereux n'ont pas l'obligation de suivre de formation particulière, eux ! Cependant, ils doivent passer une évaluation comportementale auprès d'un vétérinaire habilité. Elle coûte de 25€ à 150€.

Ne prenez pas peur à la vue des démarches et des frais pour l'obtention de ce permis... Ne pas le détenir peut coûter bien plus cher : jusqu'à trois mois d'emprisonnement et 3 750€ d'amende. Inutile de préciser que la réglementation antérieure à cette nouvelle loi reste d'actualité. Dernier rappel : même avec un permis de détention de chiens dangereux, le maître



doit tenir son chien en laisse et muselé dans tous les lieux publics y compris les transports en commun.

La liste des formateurs et vétérinaires habilités est disponible sur le site de la ville.

VŒUX À LA POPULATION

Michel Amiel : «Continuons à être heureux, ensemble, aux Pennes-Mirabeau !»

Haiti, fiscalité, réforme des collectivités territoriales, qualité de vie aux Pennes-Mirabeau, Michel Amiel avait décidé d'aborder, lors de la cérémonie des vœux à la population, de nombreux sujets qui feront l'actualité de 2010. Extraits.



Il est un peu plus de 18h30 en ce vendredi 15 janvier. La salle Tino Rossi est bondée car les Pennois ont répondu à l'invitation de Michel Amiel à fêter, ensemble, la nouvelle année. Sur scène, le conseil municipal est au complet ; de plus, Richard Martin (maire de Cabriès), André Molino (maire de Septèmes) et Eric Léotard (1^{er} adjoint de Saint-Victoret) sont présents.

Actualité oblige, Michel Amiel ouvre son discours par la catastrophe haïtienne, en annonçant le lancement d'une campagne de dons en partenariat

avec l'UNICEF : « L'important c'est aujourd'hui, mais surtout demain pour la reconstruction du pays ». D' international, le maire passe à un contenu national en abordant un sujet qui lui tient à cœur – et l'inquiète –, à savoir la réforme des collectivités territoriales : « J'espère que les députés et les sénateurs, quelle que soit leur couleur politique, amèneront le texte pour que les élus de proximité puissent continuer à être efficaces ».

La seconde partie de son discours est consacré à la commune. « En 2009, j'ai été fier de l'ouverture de la maison de retraite à Pallières, dans ce quartier où de nouveaux logements sociaux permettent à des personnes à faibles revenus de se loger. C'est essentiel de pouvoir vivre sur le territoire où l'on est né ».

Avant de souhaiter la meilleure

des années possible à tous les habitants, Michel Amiel évoque le lancement des travaux d'amélioration du réseau pluvial, sans oublier de répéter pour la énième fois le besoin d'un commissariat... D'autant que les Pennes-Mirabeau ont passé la barre symbolique des 20 000 habitants. « C'est la preuve qu'il s'agit d'une ville attractive où il fait bon vivre ! ».

Paroles de Pennois



André et Christine Olive, 76 ans, le village

« La création du marché du mercredi est une initiative remarquable. Nous qui avons toujours vécu ici, nous y retrouvons des personnes que nous avons perdues de vue. Dans une société individualiste, ce marché renforce la convivialité. Nous avons aussi apprécié la réfection des trottoirs du vieux village. Que ce soit en 2010 ou plus tard, nous ne partirons jamais des Pennes-Mirabeau ! ».

Christophe Luque, 40 ans, Pallières

« En 2009, j'ai évidemment été marqué par les fameuses chutes de neige du mois de janvier d'autant que je n'habitais les Pennes que depuis 2008. Je suis d'ailleurs ravi de vivre dans cette commune située entre ville et campagne. J'espère simplement qu'en 2010 le transport scolaire passera par Pallières ».



Cathy Rambert, 23 ans, La Renardière

« Je fais des études d'orthophoniste à Lyon, mais tous les week-ends, je reviens aux Pennes... C'est ma ville ! En 2009, j'ai particulièrement apprécié les illuminations des fêtes de fin d'année. Pour 2010, mon meilleur vœu est personnel : j'espère pouvoir intégrer l'Ecole d'orthophonie de Marseille pour pouvoir de nouveau habiter « à plein temps » aux Pennes-Mirabeau ! ».

INTEMPÉRIES

L'eau enfin maîtrisée ?

Partant du postulat que les inondations ne sont pas une fatalité, la ville des Pennes-Mirabeau a décidé d'entreprendre de grands travaux afin d'y remédier au mieux. Ainsi, la création de bassins de rétention tout comme l'amélioration de l'existant sont annoncées. Une opération complexe, coûteuse qui va s'étaler sur trois années. Explications.

« Pour nous, c'était comme un devoir. Face aux risques d'inondations, nous voulions éviter que la situation s'aggrave, mais surtout prévenir ce qui

topographie des Pennes-Mirabeau est propice aux crues et autres inondations. Ici, lorsque des pluies diluviennes s'abattent, l'eau circule en pente, à grande vitesse,



peut s'apparenter, certaines fois, à un véritable fléau dans notre commune». Dominique Bucci, adjoint au maire délégué aux Infrastructures et Réseaux, est bien clair sur les motivations de la Ville à entreprendre d'importants travaux concernant les bassins de rétention et autres collecteurs (conduites). Ce chantier important, devenu incontournable, devrait durer trois années pour un montant global saisissant de 6,5 millions d'euros (la commune prendrait en charge 60% de cette somme, le Conseil général 20% et le Conseil régional les 20% restants). Mais, faut ce qu'il faut pour protéger la ville et ses habitants ! Il est vrai que la

QUAND LES VÉGÉTAUX S'EN MÈLENT ET S'EMMÊLENT, LA SITUATION DU RÉSEAU PLUVIAL NE PEUT QUE S'AGGRAVER.

se, et peut tout emporter sur son passage. Personne n'a oublié les précipitations exceptionnelles de décembre 2003 où en trois jours, il était tombé l'équivalent de six mois de pluie, avec un niveau d'eau atteignant les 80 centimètres. Toute la ville fut touchée, mais certains secteurs plus que d'autres comme les Bouroumettes, les Cadeneaux et bien sûr la Gavotte. Car la problématique majeure observée dans les réseaux pluviaux



actuels des Pennes est bien le pic de débit en un temps restreint, en raison de bassins de rétention vieillissants au rôle tampon insuffisant, à des diamètres de conduites trop restreints et, souvent, incohérents ou encore à des végétaux et des déchets obstruant partiellement les canalisations et ouvrages.

Le mieux possible

Dès le lancement d'études sur la création de nouveaux bassins de rétention et autres dispositifs pour contenir autant que faire se peut ces eaux envahissantes, le quartier de la Gavotte, compte tenu de son emplacement, a été prioritaire. Mais, rien n'a été simple pour autant. En

effet, sur cette zone, la problématique est intercommunale puisque Marseille et Septèmes-les-Vallons sont, également, partie prenante. Mais, pour le moment, Marseille n'a pas répondu

L'ACTUEL BASSIN GIONO S'APPARENTE À UNE PRAIRIE ! MAL CONFIGURÉ, IL NE SERT PRESQUE À RIEN ACTUELLEMENT



aux sollicitations de la Ville des Pennes-Mirabeau. Face à ce statu quo, la municipalité n'a pas voulu prendre le risque d'attendre un consensus et a donc demandé à la société SAFEGE, spécialisée sur les questions d'eau, accompagnée de Philippe Rocci, directeur adjoint des services Techniques, d'entreprendre une étude sur trois bassins versants (NDLR : un bassin versant est une portion de territoire délimitée par des lignes de crête dont les eaux alimentent un exutoire commun). Le premier est le bas-



sin versant «Les Cardelines» dans l'Étang de Bolmon à Marignane. Deuxième zone : le bassin «Bellepeire» dont l'exutoire est le ruisseau du Merlançon. Le dernier est donc celui des Bouroumettes / Cadeneaux / Haut de la Gavotte... le plus près possible de l'endroit le plus critique. Dans certains cas, on a déjà franchi le cap des études et on est passé à l'acte : «Durant l'été, alors que nous effectuons des travaux de voirie près de l'école des Bouroumettes, nous en avons profité pour mettre en place un collecteur d'une longueur de 450 mètres au niveau du chemin de Pierrefeu», explique Gilles Fina, directeur des servi-

ces Techniques. De même, pendant ce premier trimestre 2010, deux autres conduites seront réalisées : la première, d'une longueur de 350 mètres, se situera à proximité du chemin des Bœufs et aura pour but de permettre l'écoulement des eaux du bassin de rétention «Giono». La seconde est prévue pour les eaux usées et sera utile dans l'éventualité de constructions immobilières sur ce secteur. «Dans le choix des quartiers, outre le risque inondation, nous avons essayé de penser aux zones qui pourraient être urbanisées dans le futur afin qu'elles disposent du meilleur réseau possible», souligne Daniel Garcia, adjoint au maire délégué à la Prévention des risques, l'Environnement, le Développement durable et le Cadre de vie. La suite des travaux, devant s'étaler jusqu'à 2012, est conditionnée par une autorisation préfectorale au titre de la Loi sur l'Eau, reprise dans le Code de l'Environnement. Après une enquête publique, cette autorisation devrait être accordée à l'automne prochain d'autant

«Dans le choix des quartiers, outre le risque inondation, il a été pris en compte les zones qui pourraient être urbanisées dans le futur afin qu'elles disposent du meilleur réseau possible».

sin versant «Les Cardelines» dont l'exutoire final est La Cadière, qui se jette ensuite

dans l'Étang de Bolmon à Marignane. Deuxième zone : le bassin «Bellepeire» dont

l'exutoire est le ruisseau du Merlançon. Le dernier est donc celui des Bouroumettes / Cadeneaux / Haut de la Gavotte... le plus près possible de l'endroit le plus critique. Dans certains cas, on a déjà franchi le cap des études et on est passé à l'acte : «Durant l'été, alors que nous effectuons des travaux de voirie près de l'école des Bouroumettes, nous en avons profité pour mettre en place un collecteur d'une longueur de 450 mètres au niveau du chemin de Pierrefeu», explique Gilles Fina, directeur des servi-

que ces divers aménagements s'effectuent sur des terrains publics. Par conséquent, il ne devrait pas y avoir d'opposition à un projet forcément gagnant pour la ville et ses administrés. Dès cette autorisation légale obtenue, le bassin «Giono» sera recalibré pour atteindre un volume de 7800 m³, car, actuellement, il ne sert quasiment à rien compte tenu de sa mauvaise configuration. Il demeurera à ciel ouvert. Parallèlement, un nouveau bassin «Loussignan» d'une capacité de 3000 m³ sera créé face à l'école et à la

Un environnement préservé ?

L'intégration paysagère des bassins de rétention est une question cruciale. Et bien sûr la Ville se la pose et a souhaité que des propositions lui soient faites dans ce sens. Du côté de «Loussignan», il s'agira donc d'un bassin enterré sur lequel sera créé un parking. Pour «Giono», il est envisagé une clôture en panneaux rigides de deux mètres de haut ainsi qu'une haie végétale avec des lauriers amandes plantés tous les deux mètres minimum. Même chose pour «Bellepeire» et «Les Cardelines».

Calendrier prévisionnel

2010 : construction du bassin «Les Cardelines»

optimisation du bassin «Gédimat»

2011 : optimisation du bassin «Giono»

construction du bassin «Bellepeire»

2012 : construction du bassin «Loussignan»

crèche de La Gavotte. Il aura pour objectif d'écarter le débit provenant de la Cité Saint-Georges. Ce nouvel ouvrage sera recouvert afin d'y accueillir un petit parking bien utile à cet endroit. Enfin, toujours dans ce secteur, le bassin de rétention, proche de Gédimat sur la RD 113, sera optimisé avec une augmentation de sa capacité de 600 m³. Autant de travaux qui rendent Gilles Fina et Philippe Rocci, optimistes et réalistes en même temps : «Toutes ces initiatives entreprises par la Ville ne vont certes pas résoudre complètement la situation à La Gavotte, mais grandement l'améliorer !».

Des bassins peuvent en cacher d'autres

Le quartier des Cardelines, à la lisière de Vitrolles, est aussi concerné par cette opération de grande envergure car, ici, le bassin existant est, égale-

L'EMPLACEMENT DU NOUVEAU BASSIN DANS LE QUARTIER DES CARDELINES QUI DEVRAIT ÊTRE CONSTRUIT CETTE ANNÉE.



«Bien que coûteuse, cette opération multiplie les avantages en ce qui concerne la maîtrise de l'eau, mais également pour le diagnostic global du réseau qui a pu être ainsi fait».



ment, trop exigu. Un nouveau sera construit, aux environs de la Cité Haute en Provence. Il sera à ciel ouvert et bénéficiera d'une capacité de 6000 m³. On profitera de ce chantier

re seront revus et recalibrés. Là aussi, le bassin qui avait été créé en même temps que les constructions environnantes se révèle bien trop petit. Celui qui sera réalisé aura un volume de 3000 m³. Il sera à ciel ouvert d'autant qu'il se situera en pleine nature... mais également au-dessus du tunnel de la ligne à grande vitesse. «Pour éviter d'avoir des sou-

LE NOUVEAU BASSIN DANS LE QUARTIER DE BELLEPEIRE SE SITUERA EN AMONT DU CIMETIÈRE.

cis, une membrane d'étanchéité sera installée afin d'éviter que l'eau s'infilte dans le sol et rejoigne le tunnel ferroviaire», explique Olivier Le

François, directeur de projet chez SAFEGE. A terme, tous ces travaux pourraient en appeler d'autres. A ce sujet, la Ville a, par exemple, demandé une étude sur le secteur de Marthe. Même chose pour améliorer la situation des bassins existants (Boli,

Bouroumettes, Cossimo et Sauge aux Cadeneaux) où des déchets se collent sur les herbes hautes devant les regards de fuite. Il a donc été imaginé de prévoir un bétonnage devant ceux-ci afin d'en faciliter l'entretien. Bien que coûteuse, cette grande opération multiplie, au bout du compte, les avantages en ce qui concerne la maîtrise de l'eau, mais également pour le diagnostic global qui a pu être ainsi fait. «Certaines communes se voilent la face et laissent leur réseau d'eaux pluviales se dégrader. Ici, nous avons voulu prendre le taureau par les cornes avant qu'il ne soit trop tard», conclut Gérard Patot, conseiller municipal délégué à l'Eau, l'Assainissement et aux Transports.



Photo d'illustration

PRÉVENTION/SANTÉ

Création d'un Centre médico-psychologique

Face au nombre important de personnes concernées, la Ville a décidé de mettre en place des actions de prévention, de consultation, de diagnostic et de soin. Ainsi, lors du conseil municipal du 22 décembre 2009, une convention entre la Ville et le centre hospitalier Edouard Toulouse a vu le jour dans le but de créer prochainement un Centre médico-psychologique (CMP) aux Pennes, à destination des publics enfants, adolescents et adultes.

En effet, l'Organisation mondiale de la santé estime qu'en France, un quart des patients consultant un médecin généraliste présente une souffrance en relation avec un problème de santé mentale.

Ne soyons pas fous, chassons les idées reçues !

Les personnes atteintes de ces troubles sont souvent confrontées à l'isolement. «Les mots «maladies mentales» et «psychiatrie» ont une connotation négative. Les gens en ont peur, voire honte. Ils ont encore l'image de l'hôpital psychiatrique des années soixante», explique Eliane Garnier, conseillère municipale déléguée à la Santé. A cause de ces préjugés, seule une personne sur trois concernées consulte. «Il n'y a pourtant pas de honte à avoir, parce qu'à tout âge et dans différents domaines, notre santé mentale peut nous jouer des tours». Retard ou perturbation

du langage et de la communication, troubles du sommeil ou de l'alimentation, difficultés de comportement, troubles de la personnalité, phobies, angoisses, anxiétés, dépressions... autant de troubles traités dans le CMP. Son équipe pluridisciplinaire, composée de psychologues, de pédo-psychiatres, d'orthophonistes, de psychiatres, d'infirmiers et d'assistantes sociales accueillera les publics gratuitement dans les locaux discrets de la Campagne Grandou aux Cadeneaux. «L'accueil n'aura rien à voir avec un lieu hospitalier», tient à préciser Eliane Garnier. L'ouverture de cet établissement aura lieu courant 2010, le temps de réaliser des travaux d'aménagement.

ASSISTANTES MATERNELLES

Un temps pour elles

Couches, câlins, repas, pleurs, jeux, mais aussi tâches administratives, les assistantes maternelles pennoises (environ une cinquantaine) ne s'ennuient jamais. Pour autant, un grand nombre d'entre elles arrivent à dégager un peu de temps afin de se rencontrer lors des activités proposées par le Relais d'assistantes maternelles situé au parc Jean Giono. Mais encore une fois, c'est pour les enfants qu'elles s'y rejoignent, pour leur offrir la possibilité de s'éveiller avec d'autres enfants. «Afin qu'elles puissent enfin se retrouver uniquement entre elles, j'ai eu l'idée de créer l'association Asmat Point accueil», explique Joëlle Fendiklian, assistante maternelle depuis 8 ans. Il s'agit pour les assistantes maternelles de se réunir, une fois par mois, en dehors de



leurs heures de travail, dans un local mis à disposition par le relais. Ensemble, elles abordent des sujets liés à leur métier, partagent des informations d'ordre administratif, évoquent l'actualité liée à la petite enfance, échangent des souvenirs de nounous, se donnent des idées d'activités ludiques et des astuces pour mieux faire

ou faire différemment. Bref, elle peuvent enfin échanger et discuter entre adultes, dans un monde d'adultes.

Prochains rendez-vous : le 2 février, 16 mars, 20 avril, 11 mai et 8 juin à partir de 18h.

Asmat Point accueil
Joëlle Fendiklian : 04 91 51 79 44.

PRIX DES PROJETS ASSOCIATIFS

Un sacré coup de pouce !

L'année dernière, la société Coca-Cola Entreprise, via le site industriel des Pennes-Mirabeau, a lancé, en collaboration avec la Ville, un concours intitulé le «Prix des projets associatifs». A la clé : une subvention de 3 000 euros. Les quatre lauréats de l'édition 2008-2009 font le point sur ce que l'obtention de cette somme leur a permis de réaliser.

LES AMIS DE L'ORGUE

Démystifier le monstre

L'orgue est un instrument colossal pouvant être considéré comme un monument historique. L'association les Amis de l'orgue, en présentant régulièrement des concerts, tente de le démystifier et de le faire connaître à un plus large public. «En raison de leurs tailles imposantes, les orgues sont souvent hébergés par des églises et l'amalgame est vite fait entre l'instrument et la religion. Pourtant, il est avant tout un instrument de musique à part entière», précise Jean

Coupiér, président de l'association. Grâce au prix, le facteur d'orgue, Jean-Louis Loriaut, va rencontrer les enfants des écoles primaires et des élèves de l'école de musique des Pennes-Mirabeau. Passionné et incollable, il présentera l'orgue des Pennes-Mirabeau sous toutes ses coutures et ses mécanismes : console, soufflerie, sommier, tuyauterie, pression, distribution, soupapes, étanchéité, transmission... Autant de vocabulaire pour un instrument unique, aux possibilités lar-

gement supérieures aux autres puisqu'il pourrait remplacer à lui seul tout un orchestre. Les jeunes Pennois pourront s'en apercevoir en mars lors des six interven-

tions de Jean-Louis Loriaut. Ils auront l'opportunité de toucher, manipuler, écouter pour enfin considérer l'orgue comme un instrument de musique «classique».



CINÉASTES VIDÉO ASSOCIÉS

Une histoire de concours

L'association Cinéastes vidéo associés (CVA) a participé au concours Coca-Cola pour pouvoir mettre en place à son tour... un concours de scénarios. Gagnante dans la catégorie socio-culturelle, elle en dévoile aujourd'hui le règlement très simple. Il s'adresse à tous les jeunes Pennois de moins de 20 ans qui peuvent concourir de façon individuelle ou en groupes (écoles, collèges, centres aérés, associations artistiques). Aucun thème n'est imposé : documentaire, comédie, policier ou drame, parlant ou muet, l'équipe de CVA reste ouverte à toute proposition. Une seule règle demeure essentielle : le scénario doit être réalisable. En effet, le 1^{er} prix

sera le tournage d'un court-métrage, issu du scénario gagnant, par les équipes techniques de CVA. Le vainqueur aura ensuite la chance de voir son court-métrage projeté sur grand écran lors d'une soirée exceptionnelle fin 2010. Alors, à vos stylos et vos claviers, laissez aller votre imagination ! L'oeuvre doit être originale.

Pour vous aider, vous trouverez sur le site de la ville un petit guide sur les bases de l'écriture d'un scénario, ainsi que le règlement complet.

L'équipe de Cinéastes vidéo associés reste également à votre disposition au 04 91 51 31 51 et par mail en écrivant à cineastes1@free.fr



BICROSS DES PENNES-MIRABEAU

Tous en piste !



On ne présente plus le club de bicross des Pennes qui, avec ses 270 licenciés, est devenu l'un des cinq plus grands clubs de BMX en France ! Et son savoir faire, son sens de l'initiative ont convaincu Coca-Cola. « Depuis un certain temps, nous voulions acquérir une piste modulable, car nous recevons de nombreuses demandes de la part d'établissements scolaires. Cependant, l'investissement financier était trop important. Il nous manquait des fonds », raconte Mickaël Violain, directeur sportif. Le prix remporté auprès du roi du soda a, donc, permis de passer du rêve à la réalité. Au-delà de la piste, cette subvention participe également à la location d'un véhicule pour se rendre dans les écoles en emportant ce matériel

de démonstration. L'opération devrait commencer au printemps prochain. Elle sera destinée à tous les élèves des classes de CM1 et CM2. La piste modulable sera installée dans la cour de récréation. En résine, elle sera proche de la réalité. Ainsi, en présence de deux éducateurs diplômés, les écoliers effectueront des tours de piste, puis les meilleurs d'entre eux seront retenus pour une finale qui aura lieu sur la véritable piste, le circuit Michel Coluche, au mois de juin. Patrick Violain y voit, déjà, plusieurs vertus : « En découvrant le BMX dans leur école, les enfants verront qu'il ne s'agit pas d'un sport dangereux. Ça pourrait même donner envie à quelques filles de se lancer, car elles sont pour l'instant peu nombreuses ! ».

NOUVEAU REGARD SUR LE HANDICAP

L'autre, c'est moi...



Depuis des années, l'association Nouveau regard sur le handicap (NRH) organise des journées de sensibilisation aux différents handicaps destinées aux élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 des Pennes-Mirabeau et de communes environnantes. « La méconnaissance engendre la peur de l'autre. C'est pour-

quoi lors de ces journées, nous expliquons les différents handicaps, mais nous mettons, aussi, les écoliers valides en situation de personnes handicapées. C'est très instructif pour eux et... pour nous », explique Marie-Jo Klein, présidente de l'association. Mais, pour que cette expérience originale (déplacement en fauteuil rou-

lant, lecture en braille, langue des signes...) ne s'arrête pas à cette seule journée de sensibilisation, NRH souhaitait offrir aux enfants un guide ludo-éducatif de 16 pages sur ce thème. Créé par le service Communication de la Ville et intitulé « Apprenons à vivre ensemble », il est très attractif notamment grâce aux planches de BD, signées Luciani. Et c'est là que le prix

remporté auprès de Coca-Cola prend toute son importance puisqu'il couvre 50% des frais engendrés par l'impression de 5 000 brochures. Si tout se déroule comme prévu et comme souhaité, les premiers enfants à feuilleter cet ouvrage seront ceux de l'école des Cadeneaux, où une journée de sensibilisation est prévue en mars prochain.

A qui le tour ?

Il vous reste un peu moins d'un trimestre ! En effet, les associations souhaitant participer à la seconde édition du Prix des projets associatifs ont jusqu'au 30 avril pour déposer leur dossiers. Pour concourir, il convient de présenter un projet répondant à certaines conditions. Il doit être mis en oeuvre aux Pennes et s'inscrire dans le domaine du social/humanitaire, du sport, de la culture ou de l'environnement. Quatre projets seront retenus et se verront allouer la somme de 3 000 euros.

Les projets sont à adresser à :
Ville des Pennes-Mirabeau, Prix des projets associatifs
Service communication, 13758 Les Pennes-Mirabeau
cedex.

TENNIS CLUB PENNES-MIRABEAU

Service gagnant

Le Tennis club Pennes-Mirabeau (TCPM) rend un sacré service aux élèves des classes de 4^{ème} du collège Jacques Monod. Deux fois par semaine, il leur ouvre ses courts pour une activité tennis animée par les professeurs d'EPS.



« C'est une aubaine d'avoir des courts de tennis à notre disposition ! ». Sakina Bargach, professeur d'EPS, a raison : les collégiens de Jacques Monod ont une chance inouïe de pouvoir utiliser, deux fois par semaine, les six courts du TCPM. Le tennis fait, effectivement, partie des activités que doivent pratiquer les élèves de 4^{ème}. « En signant une convention avec le collège, nous voulions rendre service aux jeunes

Pennois, mais également à notre club car certains collégiens découvrent le tennis dans de bonnes conditions et peuvent ensuite nous rejoindre pour se perfectionner », explique Pierre Mazier, président du TCPM.

Ainsi, les mardis et jeudis de 11h à 12h, les élèves dont le



L'équipe des seniors victorieuse du championnat régional

La saison commence bien !

Club à l'ambiance familiale, le TCPM a, aussi, le goût de la compétition. La preuve : les seniors (+ de 45 ans) ont remporté le championnat régional, les féminines (+35 ans) ont perdu en demi-finale du championnat de France et les jeunes filles (14/15 ans) sont en finale du championnat de Provence.

transport est assuré par des bus de la ville, se succèdent pour un total de 12 séances par an pour chaque classe de 4^{ème}. Ce sont les professeurs d'EPS qui animent ces cours. « Les 28 élèves sont répartis sur les différents courts en fonction de leur niveau. Pour leur permettre de progresser, je leur donne des consignes précises à la fin de chaque séance afin qu'ils les appliquent la semaine suivante. Et en fin d'année, nous effectuerons une évaluation », explique Sakina Bargach qui, bien sûr, navigue d'un terrain à l'autre pour apporter conseils techniques et physiques aux collégiens. Depuis quatre ans, cette initiative est reconduite. Elle s'est même amplifiée cette année car jusqu'à présent, l'accueil des collégiens n'avait lieu que le vendredi.

GRAND PRIX CYCLISTE MICHEL AMIEL

60 km d'efforts !

La première étape du Tour des Bouches-du-Rhône Cadets, qui en comporte six, porte le nom de Michel Amiel en hommage à ses actions en faveur des activités sportives. Les jeunes coureurs cyclistes issus de toute la région - garçons et filles - seront présents le dimanche 7 mars de 8h à 13h pour affronter l'étape des Cadeneaux et tenter de remporter ce grand prix. "Une première étape qui est loin d'être un tour de chauffe. Le parcours est exigeant,

avec de nombreuses montées sur une boucle de 6 km que les jeunes cyclistes vont parcourir 10 fois" explique Jean Louis Bouveyron, vice-président du Vélo-Club de la Gavotte. En même temps, se déroulera La Ronde des Minimes qui auront cinq tours à effectuer, soit tout de même 30 km d'efforts !

En 2008 et 2009, le Vélo-Club de la Gavotte a remporté le Tour des Bouches-du-Rhône Cadets par équipe, dont le Grand Prix Michel Amiel. Un club présent sur



les grandes courses et dans de nombreux championnats internationaux. L'an passé, il a remporté 95 victoires et 31 titres. On peut citer les performances de Magali Baudacci qui a remporté le

championnat du monde de vitesse par équipe à Moscou cet été, et Michaël Valenza, champion de France de vitesse. On souhaite au Vélo-Club autant de trophées cette année.

Les Pennes-Mirabeau unis pour l'avenir

Le gouvernement a fait voter aux assemblées, l'année dernière, une loi instituant une taxe nouvelle, la Taxe locale sur la Publicité extérieure. Elle a pris la place de la taxe sur les affiches publicitaires que percevait notre commune. Cette loi a pour objet de constater que les enseignes de magasins augmentaient en taille et en nombre. Cette augmentation venait du fait qu'une partie de la publicité était fortement taxée et que les budgets publicitaires des sociétés se tournaient de plus en plus vers les enseignes et les panneaux non taxables. Cette situation a provoqué une explosion d'enseignes en façade des magasins, enseignes qui n'ont plus rien à voir avec l'information aux clients mais tout à voir avec la communication publicitaire des enseignes. Assez sagement, le législateur a décidé de mettre un coup de frein à cette situation. Le conseil municipal a voté par deux fois le principe et le taux de cette taxe ce qui paraît être du bon sens. La Ville l'a appliqué au taux minimum et a exonéré les petites surfaces pour ne pas pénaliser le commerce de proximité. Elle a ensuite effectué un recensement des mobiliers en question. D'ailleurs, pour ne payer qu'une taxe réduite, les sociétés peuvent enlever les enseignes superflues. Tirailée par sa mauvaise foi habituelle, l'UMP locale a voté cette taxe au Conseil municipal précisant même que c'était une bonne mesure, pour ensuite accuser la ville d'avoir commis un attentat fiscal. Nous sommes désormais habitués à ce double discours. Nous avons déjà pu le tester avec la promesse d'un commissariat par le député. Un sujet autrement plus important.

Ensemble pour les Pennes-Mirabeau

Depuis des mois on ne parle plus que de ça, «la crise» : on nous la ressort dans tous les discours, dans toutes les situations, pour justifier toutes les décisions. Ils disent tous qu'elle vient du système bancaire. En France on nous a dit il faut sauver le soldat «banque». Un prêt de 20 milliards d'euros a été accordé par le gouvernement. On nous a dit qu'il s'agissait d'un emprunt virtuel, un genre de caution qui allait rapporter de gros intérêts à l'Etat. Curieusement, quelques mois seulement après cette grosse bouffée d'oxygène, les banques françaises ont déclaré être sauvées. L'une d'entre elles a même annoncé avoir réalisé 5 milliards de bénéfices dont un qu'elle allait distribuer à ses traders. Puisque ce sauvetage a été une réussite pour les banques et pour notre pays, je propose que le gouvernement lance une opération similaire en faveur des plus défavorisés. Avec 20 milliards on pourrait par exemple créer quelques centres pour accueillir nos personnes âgées et nos personnes handicapées, on pourrait également profiter pour racheter les «restos du cœur» et le «téléthon». Aujourd'hui, les grands cerveaux dits «prévisionnistes» ceux là même qui n'avaient pas prévu «la crise» prétendent qu'elle est derrière nous. Mensonge. Si «la crise» est derrière ceux qui l'ont organisée (les banques), je pense sérieusement qu'elle est bien devant nous et qu'il s'agit bien d'une «crise prétexte»: En effet, les Français intoxiqués, et conditionnés, sont maintenant prêts à tout accepter puisque c'est la «la crise». Dans notre pays les français sont classés sur trois niveaux : «les décideurs», «les profiteurs» et «les travailleurs». Ces derniers composent majoritairement «le troupeau». Pour mieux nous tondre au plus près de la peau, il fallait inventer une nouvelle tondeuse. Elle est créée, c'est «la crise».

Gilbert POUSSEL

Groupe UMP

Etait organisé au Parc Chanot à Marseille, l'Agora sur le Grand Marseille, où des élus de tous bords politique étaient présents dont l'UMPennois pour discuter ensemble sur ce que sera la métropole Marseillaise. Puisque cela touche pleinement les Pennes Mirabeau, la métropole Marseillaise s'étendant au moins jusqu'à Aix-en-Provence. Dans son article du Pennois de Janvier, la majorité municipale croit que nous nous désintéressons des questions comme celle des collectivités territoriales car votre élue Geneviève Cheiffaud –Battini a voulu souligner le fait qu'il y avait déjà des députés, des sénateurs, des élus dont leur principale fonction est de s'occuper de ces questions et que l'on n'avait pas en conseil municipal à discuter sans cesse de celles-ci. Notre principal rôle au conseil municipal des Pennes Mirabeau est de nous occuper des Pennes Mirabeau et des Pennois. Il est vrai que la majorité municipale ferait tout pour éviter les vrais sujets, ceux avec lesquels elle n'est pas très à l'aise. Il est aussi souvent fait allusion et par monsieur le Maire d'ailleurs, à la non présence de notre élue à sa réunion publique transformée en 24h en débat sur les collectivités territoriales dont la question populiste était «les Pennes Mirabeau absorbées ?», la mairie crierait presque au scandale. Nous n'avons pas vu Monsieur Amiel à l'Agora sur le Grand Marseille, en faisons-nous une affaire d'Etat ? Et pourtant cela concerne pleinement les Pennes Mirabeau et le Maire de notre commune. L'UMPennois solidaire du peuple haïtien : S'associe à la douleur et la détresse du peuple haïtien. L'émotion suscitée par cette effroyable catastrophe est immense, elle interpelle nos consciences fraternelles et appelle à une solidarité internationale absolue.

Geneviève Cheiffaud-Battini – Robert Romera. Tél : 06 14 61 20 35 – <http://www.umpennois.com>

Groupe Pennes-avenir

Plusieurs pennois ont interpellé le groupe Pennes Avenir au sujet des billets mensuels publiés par les groupes politiques dans la revue municipale, Le Pennois. En effet, nous constatons que l'UMP, telle qu'elle s'est présentée aux suffrages des électeurs aux municipales de 2008, est scindée aujourd'hui en 2 parti(e)s et bénéficie à ce titre de 2 pavés mensuels: Ensemble pour les Pennes Mirabeau, nom de la liste pour laquelle ses électeurs ont été appelés à voter, et le Groupe UMP.

Et il est consternant de constater qu'un élu UMP de l'opposition municipale peut donner, en cas d'absence, pouvoir à une élue UMP de la majorité municipale pour voter en son lieu et place. Je rappelle à ceux qui auraient la mémoire courte ou défaillante, les propos peu amènes que ce même élu tenait à l'encontre du chef de file de cette même majorité municipale.

Heureux électeurs UMP qui peuvent ainsi choisir au gré de leur humeur du moment et mensuellement qui sera leur héraut !

Un peu comme dans notre cher gouvernement où les origines diverses des un(e)s et des autres permettent aux inconditionnels de notre omniprésident de faire leurs emplettes d'une certaine gauche jusqu'à une incertaine droite qui, à l'aune du débat (llage) sur l'identité nationale démontre qu'elle n'a plus de limites sur sa (son extrême) droite .

Le groupe Pennes Avenir regrette de tels comportements qui ont pour résultat premier de désorienter totalement le citoyen : celui-ci, dont tous les choix peuvent se comprendre, doit avoir le sentiment d'être une fois encore le dindon de la farce.

Serge Baroni (PCF) et Marc Galland (PG)

DANSE HIP-HOP

Battle Kids

Dynamisme, talent, envie et plaisir, ces enfants-là risquent fort de vous en mettre plein la vue ! De jeunes danseurs du département (6-12 ans) s'affronteront lors d'une «battle» de danse Hip Hop, Pop, Lock et Break, le dimanche 7 février à 14h au Jas 'Rod. Un tournoi pacifique pour promouvoir la danse Hip Hop. Respect !

Renseignements au 04 91 51 87 46



THÉ DANSANT DU COMITÉ DES FÊTES

Avec orchestre, boisson et gâteaux. Le mardi 16 février de 15h30 à 19h, salle Tino Rossi. Tarif 5€, renseignements : 06 68 48 61 42.

LOCO FESTIVAL

4 ans, toujours aussi fou



L'association Mouv'art et la ville des Pennes-Mirabeau sont fiers de leur festival. Trois soirées de musiques actuelles, du 18 au 20 février au Jas'Rod, où se produisent des groupes pennois et d'autres de villes voisines. Pour certains, ce sera une de leurs premières scènes devant un public, d'autres sont déjà bien connus. Pour tous, les mêmes consignes : donner, se faire plaisir, mettre l'ambiance. Et on leur fait confiance, il y a en aura pour tous les goûts. Du rock dans tous ses états, en passant par le rap ou le hip-hop. Complètement fou ce festival !

Tarif : 5€ la soirée, renseignements au 04 91 51 87 46

LECTURE

Heure du conte



Cela devient une bonne habitude. Chaque mois, les bibliothécaires jeunesse font voyager les enfants dans différents univers. Le 24 février, à 10h30 à la médiathèque et 15h30 à la bibliothèque, l'Heure du conte sera festive et colorée autour du thème du carnaval.

Réservation : 04 42 02 95 13

Syndicat d'Initiative

MEUBLÉS SAISONNIERS

Les demandes de locations saisonnières sont nombreuses. Nous disposons de deux meublés labélisés sur la commune et souhaitons augmenter cette capacité. Le label, avec sa notoriété nationale, est une valeur ajoutée et la reconnaissance de la qualité de l'hébergement. Nous sommes à votre disposition pour vous fournir les informations nécessaires.

SALON DE PEINTURE ET SCULPTURE

Du 11 au 17 avril 2010

Nous vous rappelons que la clôture des inscriptions au concours de peinture est fixée au 12 mars.

Renseignements

35 bis, avenue Victor Hugo
Tel : 04 42 02 55 14 / Fax : 04 42 02 94 66
s.i.lespennesmirabeau@orange.fr
Ouvert le lundi : 8h/12h, 14h/18h, les mardi, jeudi et vendredi : 14h/18h, le mercredi : 8h/12h.

COLLECTIF JAS ROD

A portée de main



Une belle association, ce collectif, qui permet à une quinzaine de groupes régionaux de se produire régulièrement sur la scène du Jas Rod. Pour eux, des occasions de jouer en live, un des meilleurs apprentissages ; pour vous, une occasion de sortir près de chez vous, de vous remuer sur des musiques actuelles, de découvrir des «nouveaux» groupes et tout cela gratuitement ! Ce mois-ci, huit groupes se partageront la scène pour deux concerts. Le 6 février avec les groupes Morementum, La Crazy pantoufle, Alive et Pryde. Puis Tokamak, Ex'Odd, Anae Mnesz et Boukanbucal le 26 février. Les concerts débutent à 20h30,

Renseignements : au 04 91 51 87 46

THÉÂTRE

Cuisiner le plaisir féminin



La Capelane accueille un spectacle plein de saveur, de savoir, d'humour et d'humour le jeudi 4 mars à 19h30. C'est l'histoire de Fatou qui nous raconte son étonnante épopée depuis son bled en Algérie jusqu'à Paris. Tant de différences entre deux cultures qui l'ont amenée à faire des conférences à la recherche du plaisir féminin : maghrébine ou française, ou franco-maghrébine, oui mais femme avant tout ! Le public plonge avec délice dans son quotidien où elle nous ouvre grand la porte de son intimité. Avec «Le Frichti de Fatou» l'auteur-comédienne, Faïza Kaddour, nous pré-

sente, simplement, le récit d'une femme actuelle.

Tarif 10€, 7€ (adhérents et chômeurs)
Réservation : 04 42 09 37 80

WEEK-END THÉÂTRE

Des amateurs à l'affiche



Le théâtre Henri Martinet accueille trois compagnies pour deux soirées de divertissement et de rires. C'est la troupe pennoise les Penn'art qui inaugure ce week-end en présentant le 26 février à 20h45 «La Course au chapeau», une adaptation d'un vaudeville de Labiche. Le lendemain la soirée commencera à 18h avec une Cie dignoise qui va vous plonger dans l'univers grinçant de Strinberg, «Les créanciers». Puis à 20h45, la commedia dell'arte envahira le plateau avec les Gardannais de Tiramisu dans «Un Vénitien en Turquie». L'entrée est de 4€ par représentation. Vous pouvez réserver pour un, deux, ou trois spectacles.

Réservation : 04 42 09 37 80

RESTOS DU CŒUR

En scène pour agir



L'association Agir (danse classique, modern'jazz, hip-hop) portera bien haut son nom pour cette soirée du 26 février à Tino Rossi.

Dès 21h, les membres de l'association monteront sur scène pour récolter vos dons au profit des Restos du coeur, puis soirée dansante pour tout le monde.

LES BALLADES DE L'ÉCOLE
A l'école de musique Pierre Barbizet

Lundi 1^{er} mars à 18h30 : cordes.
Mercredi 3 mars à 18h30 : guitare classique.
Mercredi 3 mars à 19h30 : piano.
Jeudi 4 mars à 18h30 : musiques actuelles

LES SCÈNES OUVERTES DE
L'ÉCOLE au Jas Rod

Mardi 2 mars à 20h30 : jazz et salsa.
Vendredi 5 mars à 20h30 : musiques actuelles.

L'école de musique municipale Pierre Barbizet compte plus de 300 inscrits. Partant du principe qu'il ne suffit pas de savoir jouer d'un instrument mais qu'il faut aussi connaître la musique pour la ressentir, la vivre et la transmettre, cet établissement a mis en place des pratiques collectives sous forme d'ateliers. On peut y trouver, entre autres, des ateliers de musiques actuelles, de jazz ou un atelier orchestre. Ils permettent aux élèves de toucher le monde de la musique dans sa globalité, d'aborder la création et d'éviter le nombrilisme qui peut être un fort handicap pour des musiciens. Les élèves ont aussi la chance de pouvoir se produire en public grâce aux Ballades musicales et de goûter l'univers des concerts dans des conditions professionnelles au Jas Rod avec les Scènes ouvertes.

L'école de musique est la source d'un grand nombre de manifestations sur la ville et participe vivement à l'élaboration de la saison musicale. Un exemple ? En janvier

ÉCOLE DE MUSIQUE

Côté cours / côté scène

elle a fait venir la chorale «A Piacere» d'Eguilles qui a interprété Carmina Burana de Carl Orff. Là encore, les élèves ont été pleinement intégrés au spectacle en animant la première partie de soirée avec les classes de chant et de piano. Et un des temps forts de ce début d'année a été l'accueil du concertiste américain Ned Kirk pour un récital de piano.

Toujours à l'écoute, l'école travaille également en étroite collaboration avec d'autres structures municipales et associations. Ainsi, en avril prochain, l'Orchestre régional de Cannes proposera aux Pennes-Mirabeau un concert centré sur Beethoven. L'école de musique profitera de l'occasion pour animer une des conférences du Centre d'animations et de loisirs

municipal (CALM) avec un exposé sur le compositeur allemand. Au fil des années, Stéphane Bertolina, directeur de l'école, a réussi à faire de son établissement un véritable lieu d'apprentissage, de rencontres, de partages et d'échanges.



Partagez, échangez entre Pennois



Connectez-vous sur
www.pennes-mirabeau.org